

RENTÉE SOLENNELLE

DES ÉTABLISSEMENTS

D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

UNIVERSITÉ IMPÉRIALE. — ACADEMIE DE NANCY.

RENTREE SOLENNELLE
DES FACULTÉS
DE DROIT
DES SCIENCES
DES LETTRES

ET DE

L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

DE NANCY

Le 16 Novembre 1869



NANCY

SORDOILLET ET FILS, IMPRIMEURS DE L'ACADÉMIE

Rue du Faubourg Stanislas, 3

RAPPORT

DE

M. ED. SIMONIN

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

MONSIEUR LE RECTEUR,

MESSIEURS,

Les Etablissements d'utilité publique ont comme les individus leurs tristesses et leurs joies, et les émotions causées par les peines et par les satisfactions se succèdent et se mêlent, tout en conservant leur nature première. Ainsi l'École de Médecine, tout en se félicitant, vivement, de trouver dans un nouveau Recteur un chef habile qui, avant de prendre possession définitive de ses hautes fonctions, avait compris toutes les aspirations de l'École et avait montré son désir de leur réalisation, éprouve-t-elle le regret de s'être séparée prématurément de M. Guillemain qui, Recteur à deux époques bien différentes, avait coopéré à ses travaux et qui, en reprenant, en 1865, des fonctions totalement modifiées, à raison de leur importance, retrouva l'École de Médecine dans un état de prospérité auquel il avait aidé pendant

son premier rectorat de 1852. Ainsi, encore, l'Ecole, bien que reconnaissante envers le Conseil municipal et envers notre nouveau Maire, dont le concours lui est assuré depuis longtemps déjà, veut-elle qu'une nouvelle expression de sa gratitude et de ses regrets aille chercher M. le Baron Buquet dans sa retraite volontaire. L'Ecole n'oubliera jamais que, sous la généreuse et intelligente administration municipale de M. Buquet, elle a été dotée d'un nouveau local; que ses divers laboratoires se sont enrichis de nombreux appareils de recherches scientifiques; que les allocations destinées aux cours ont, par leur accroissement, permis à l'enseignement de se maintenir à la hauteur de la science, et que, dans l'histoire de l'Ecole, depuis près de cinquante années, à aucune époque, ses succès n'ont été aussi marqués et aussi satisfaisants pour la ville de Nancy.

La retraite d'un Ministre éminent a fait éprouver, aussi, à l'Ecole une vive inquiétude qui n'est point éteinte. Après une enquête minutieuse faite, pendant plusieurs années, avec une persévérance et une vigueur qui n'avaient pas eu de précédents semblables, un projet de loi allait enfin donner satisfaction à plusieurs vœux de l'Ecole dont les sources nombreuses et si remarquables d'instruction appellent, depuis bien longtemps, la transformation en Ecole supérieure. Après les déceptions qui, en 1830, ont suivi le projet de loi médicale étudié en 1829; après celles qui ont suivi, en 1848, le projet de 1847; après avoir, pendant bien des années, été à la peine, les professeurs de l'Ecole espéraient être, prochainement, à l'honneur, comme le disait, à Reims, la glorieuse vierge de Domremy, et, aujourd'hui, nul ne peut dire le moment où de funestes incertitudes cesseront enfin. Sans nul doute les difficultés d'une législation médicale sont innombrables et parfois bien grandes, mais il faut cependant que cette législation se modifie, en obéissant aux nécessités créées par le temps. La réglementation de l'Enseignement supérieur est

devenue réellement de nouveau indispensable pour les intérêts des établissements régionaux qui, aux yeux des indifférents, paraissent toujours se trouver dans une excellente situation, comme il en est de la santé des gens dont on se préoccupe rarement. Des personnes compétentes nulle ne nie cette nécessité, et les considérants sur lesquels s'appuyait Orfila, en vue d'une décentralisation qui déjà est accomplie entièrement pour les études du Droit, des Sciences et des Lettres, peuvent être invoqués, aujourd'hui comme en 1839 : car, depuis la tentative faite, il y a près de trente années, par Orfila, toujours des projets divers ont fait reculer l'examen d'une nouvelle législation médicale. Mais puisqu'il faut arriver nécessairement à cette œuvre capitale, ne pourrait-on pas, comme disait Cinéas à son royal ami se flattant d'un repos dans l'avenir, commencer par là tout de suite, et usant avec respect de la liberté de la parole, ne peut-on rappeler, ici, dans notre légitime impatience du bien, que la tuile qui, lancée par la main d'une vieille femme, vint tuer Pyrrhus avant qu'il n'eût conquis le repos, ne manque jamais d'atteindre dans leur route tous ceux qui se complaisent dans des projets trop lointains.

Dans l'exercice qui vient de s'écouler, un certain nombre de faits me paraissent, Messieurs, mériter votre attention. En ce qui concerne le nombre des Etudiants, l'Ecole de Nancy a toujours offert, d'année en année, des modifications que l'on peut traduire, en quelque sorte, par des courbes ascendantes et descendantes. Cette année un progrès s'est manifesté encore dans la courbe ascendante signalée depuis deux ans. Ainsi, en 1866-67, l'Ecole comptait 49 étudiants; elle en possédait 53, en 1867-68, et dans notre dernière année scolaire, le chiffre de nos Elèves a été 61, sans compter les auditeurs bénévoles. Naturellement le chiffre des inscriptions a suivi le mouvement ascension-

nel constaté dans le nombre des Etudiants. Les inscriptions qui en 1866-67 et 1867-68 se comptaient au nombre de 170 et 172, ont été 212 en 1868-69.

Il ne faut pas conclure que ces chiffres viennent contredire l'énoncé qui a été fait tout à l'heure de notre situation générale; car, de ce fort contingent d'Etudiants, il ne s'en trouvait que trois pour former le personnel de la 3^e et de la 4^e année de nos Etudes, au moment où l'élève initié à la pratique peut trouver à Nancy tous les éléments cliniques qu'il est possible de désirer. Il faut ajouter que ces trois Etudiants ne sont restés à Nancy que par des motifs individuels, se soumettant à la législation actuelle qui confère aux Etudiants de 3^e année deux inscriptions au lieu de quatre inscriptions accordées en 1^{re} et en 2^e année d'études, bien qu'ils terminent, avec les mêmes professeurs, les cours qui, l'année précédente, avaient le privilège d'être assimilés à des cours de Faculté.

L'assiduité de nos Elèves en 1868-69 a été fort satisfaisante, et le chiffre des absences aux cours a diminué d'un tiers sur l'exercice précédent, malgré l'augmentation du nombre des Etudiants. Trois privations d'inscription ont eu lieu, toutefois, mais deux d'entre elles se rapportaient à la retraite de deux Etudiants peu après leur première inscription. L'année a donc été bonne et c'est avec une vive satisfaction, mêlée cependant de regrets, que nous voyons s'éloigner de nous six de nos meilleurs Etudiants, MM. Barry, Chesney, Ferry, Hecquin, Roch et Sesselmann, admis, sur sept concurrents, à l'Ecole de Médecine militaire de Strasbourg où déjà Nancy compte un certain contingent de ses anciens Elèves.

Les examens de fin d'année et trois concours, à épreuves multiples, ont bien montré le niveau de l'instruction et l'ardeur

scientifique qui animent nos Etudiants. La note *extrêmement satisfait* n'a pas été donnée, il est vrai, mais les notes *très-satisfait* et *bien satisfait* ont été 17 fois accordées et l'ajournement n'a été prononcé que trois fois après 45 examens. Mais c'est l'empressement remarquable vers les concours qui doit surtout, Messieurs, vous être signalé. Plusieurs des élus après les concours de l'an passé ont subi de nouveau les épreuves qui finissent à peine, pour pouvoir profiter encore des avantages scientifiques attachés à des fonctions non rétribuées et, chose plus louable, deux internes qui, par suite du départ des plus anciens Etudiants et malgré l'absence des conditions scolaires exigées pour les concours avaient, comme lauréats de l'École, reçu une nomination officielle, ont volontairement renoncé à un titre donné au choix, et, imitant les militaires qui pour faire campagne abandonnent les insignes des premiers grades, ils se sont présentés au concours qui leur était enfin ouvert et ont obtenu par droit de conquête les avantages pécuniaires et scientifiques qui n'étaient dus jusqu'alors qu'à d'excellentes notations relatives à l'assiduité, au travail et aux examens. Nous applaudissons, ici, hautement, le zèle de MM. Daviller et Brokowski; ils ont fait plus que leur devoir, en cette circonstance, et par conséquent nous sommes assurés de leur avenir, car celui qui fait son devoir a tout fait : faire son devoir est la vie même, et il n'y a rien de plus grand dans notre existence. Ce dernier fait prouvera de nouveau et d'une manière éloquente à l'administration des hôpitaux de Nancy, quels services elle retire de l'institution des internes et il sera, en quelque sorte, une réponse courtoise à la mesure récente par laquelle la commission administrative des hôpitaux a amélioré le traitement des trois internes de Saint-Charles. Décidée en principe en 1856, la création de ces utiles et sérieux auxiliaires ne reçut son complet développement qu'en janvier 1859. Les dix années qui viennent de s'écouler ont démontré, à

Nancy, la supériorité de ce mode actuel d'assistance hospitalière sur les modes antérieurs et, en augmentant les trop minimes indemnités inscrites, aujourd'hui, au budget des hôpitaux pour les internes, l'administration a voulu consacrer leur utilité et montrer ce qu'elle leur réservait, lorsque le nouvel hôpital des cliniques permettra de comprendre dans son aménagement des logements destinés aux internes. En effet, leur habitation en ville, quelquefois très-éloignée dans les faubourgs, rend leur service difficile, incertain, parfois même impossible, et nécessite, sans cesse, l'appel des chefs de service qui deviennent, ainsi, par l'irrégularité des situations, et à l'encontre de toutes les prévisions, les suppléants des fonctionnaires créés, précisément, pour leur faciliter leurs propres devoirs.

La question importante du nouvel hôpital des cliniques a traversé, déjà, plusieurs phases importantes. Après la forte étude faite par l'administration de nos hôpitaux, le Conseil central d'hygiène publique et de salubrité de la Meurthe a donné un avis adopté par le Conseil municipal de Nancy et soumis, en ce moment, au Ministère de l'Intérieur. En attendant une solution relative au futur emplacement de Saint-Charles, l'administration n'est pas restée inactive, et par la création de 22 lits nouveaux à Saint-Charles, elle a commencé la réalisation des intentions charitables de MM. Roger, Bureaux et de la Salle. En outre de cette extension donnée aux secours pour les malades et pour les blessés, de récentes modifications opérées dans l'hôpital actuel ont montré l'empressement de l'administration hospitalière pour faciliter les recherches scientifiques qui, aujourd'hui, sont indispensables dans les études cliniques au point de vue du diagnostic et du traitement. Cette nécessité de recourir à de nouvelles études et, par conséquent, d'en favoriser la pratique, ne peut étonner aujourd'hui que les hommes qui ne se trouvent pas dans le

courant scientifique. Il y a longtemps, déjà, qu'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire disait : « En même temps qu'une science, par l'accroissement numérique de ses faits particuliers, tend à se diviser, d'autres progrès lui font éprouver un autre besoin et lui impriment une tendance en apparence contradictoire, celle d'une association avec toutes les branches analogues des connaissances humaines. A mesure qu'elle s'élève à des généralités plus nombreuses et plus vastes, l'intervalle d'abord immense qui l'isolait, se comble, et s'efface peu à peu, et bientôt une alliance intime, féconde, également utile à tous, ne permet plus de voir entre les sciences de même ordre que des rameaux distincts mais étroitement unis d'une même tige. »

Ces réflexions font bien comprendre comment, en dehors des recherches d'anatomie pathologique, les opérations chimiques, les études microscopiques, les investigations faites à l'aide de certains appareils d'optique, doivent, dans les hôpitaux actuels, prendre de plus en plus de place et d'importance, au profit des malades qui y sont traités. M. Jaccoud nous a fait voir, en Allemagne, la mise en œuvre de ces fécondes recherches dont Strasbourg nous donne, aussi, un exemple journalier, et déjà la thérapeutique trouve des points d'appui certains dans les données scientifiques trop séparées jusqu'à ce jour de l'examen clinique proprement dit. A peine en marche dans cette voie nouvelle, nous nous trouvons, déjà, en thérapeutique, à une distance énorme de l'empirisme étroit qui enchaînait l'intelligence en la concentrant parfois sur des faits puérils. Permettez-moi, Messieurs, sans entrer dans une discussion scientifique, de montrer cette distance par une citation empruntée au président de Brosses, lors de son séjour à Venise : car les mœurs populaires traduisent, le plus souvent, les doctrines médicales, et dans le récit du spirituel voyageur il s'agit d'un médicament composé de plus de cent substances et que Venise avait, dans le siècle dernier, la réputa-

tion de préparer d'une manière parfaite. « Vous seriez-vous figuré, dit le narrateur, que l'espèce de fonction qui se fit, en dernier lieu, le jour de saint Barthelémy et que l'on appelle le théâtre de la thériaque, fut une chose tout à fait amusante? Toutes les drogues qui entrent dans cette composition y sont non-seulement étalées en guise de fruits montés, mais, encore, arrangées avec autant d'adresse et de patience que le sont des camaïeux, des broderies, des paysages; les vipères y forment des guirlandes et des festons, et l'on a trouvé le secret de leur donner un air galant. »

En rappelant, Messieurs, les Etudes qui sont associées désormais aux recherches cliniques, il ne faut pas perdre de vue que le berceau de ces études devrait se trouver à l'Ecole même. C'est avec raison que M. Jacquemin, Président de l'une des sessions de septembre dernier, a exprimé, officiellement, le vœu de voir les manipulations chimiques reprendre à l'Ecole la place qu'elles y occupaient avant l'inauguration de la Faculté des sciences. Mais il ne dépend pas de l'Ecole seule d'ouvrir de nouveaux laboratoires et, dans le moment présent, elle doit se borner, peut-être, à demander que les conditions pécuniaires actuelles de ces Etudes soient modifiées par M. le Ministre de l'Instruction publique, pour qu'elles soient abordées plus facilement à la Faculté des sciences par les Etudiants en médecine.

Après vous avoir fait entrevoir, Messieurs, les développements sérieux qui sont donnés à certaines parties de notre programme d'enseignement, il me reste un mot à vous dire sur les sessions de septembre dernier et sur les travaux des professeurs. Aux sessions de septembre, se sont présentés 8 candidats pharmaciens dont 5 seulement ont subi, avec succès, toutes les épreuves, et 33 Elèves sages-femmes dont 31 ont reçu le certificat

d'aptitude. Aucun candidat ne s'est présenté en septembre, pour l'obtention du titre d'Officier de santé. De ce fait bien remarquable, qui se produit fréquemment à Nancy, il faut conclure que, puisque nos Etudiants aspirent au Doctorat en médecine, il conviendrait de substituer dans tous les Etablissements d'instruction médicale un parallélisme dans les Etudes aux deux programmes actuels, divers par les matières enseignées, divers par les années qui y sont consacrées, dont l'un est prescrit aux Ecoles nommées, si improprement, Ecoles préparatoires, et dont l'autre régit les Facultés de médecine, et qui ont pour conséquence illogique de forcer un Etudiant qui, à Nancy, a franchi avec succès l'examen de fin de troisième année, de le subir de nouveau dans une Faculté, devant de nouveaux juges, et suivant un programme très-différent.

Pour ce qui concerne les travaux individuels des Professeurs, je serai très-bref cette année, parce que, lors de la dernière séance solennelle, j'ai exposé très-longuement les buts divers de nos efforts particuliers, et pour ne pas abuser de votre attention, je renvoie à une note annexée à ce compte rendu l'indication sommaire des travaux des Professeurs de l'Ecole (1).

Tout à l'heure, Messieurs, j'ai prononcé, plusieurs fois, le nom d'Orfila, et je dois le répéter encore, car c'est à lui que l'Ecole doit sa satisfaction la plus récente. En prenant, en 1861, possession de son nouveau local, l'Ecole a cherché, dans sa décoration intérieure, à traduire quelques-uns de ses sentiments. Dans l'un de ses amphithéâtres, elle a placé les bustes d'Hippocrate, d'Ambroise Paré et de Bichat, et elle avait émis le projet d'honorer par un autre buste la mémoire du savant qui fit faire

(1) Voyez la note à la fin du rapport.

un si grand progrès aux études médicales en France, à qui les Ecoles secondaires ont dû d'être chargées d'une partie des devoirs qui étaient réservés, auparavant, aux trois Facultés de Médecine, et qui fut le Maître des huit Professeurs titulaires actuels de l'Ecole de Nancy. Mais le buste d'Orfila était à faire et d'excellents portraits existaient seuls. Le pieux souvenir de M. le Professeur Orfila, aujourd'hui Secrétaire général de l'Association des Médecins de la Seine, et confident, depuis six années, du désir de l'Ecole, est parvenu à vaincre tous les obstacles qui s'opposaient à sa réalisation. Sous l'habile ciseau de M. Adam Salomon est sorti du marbre l'image fidèle de l'ancien Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, et une épreuve de ce chef-d'œuvre, très-remarquable par sa bonne exécution, a été offerte à l'Ecole, avec une courtoisie charmante. Je suis heureux de pouvoir remercier, ici publiquement, l'aimable et généreux donateur. C'est l'Ecole de Nancy qui, en 1853, quelques semaines avant la mort d'Orfila, a reçu l'un de ses derniers et puissants encouragements, et son buste, en nous rappelant son approbation si glorieuse pour nous, contribuera à nous fortifier dans le devoir et à nous faire espérer que le jour dont Orfila nous a montré l'aurore saluée avec transport dans la jeunesse des Professeurs actuels, pourra éclairer la fin de leur laborieuse carrière.
